

Questions orales

M. Broadbent: Cela ne tient pas debout! Nous avons demandé une garantie, et vous n'avez pas répondu à la question.

M. Mulroney: ... des Québécois et des travailleurs du Québec. J'ai trouvé cela malséant, injuste et indigne du chef du Nouveau parti démocratique ...

M. Orlikow: Ce n'est pas à vous de nous faire des sermons.

M. Mulroney: ... qui devrait savoir ...

M. Broadbent: Ce n'est pas à vous de me sermonner sur la dignité.

M. Mulroney: ... que tous les principaux indicateurs économiques du pays pointent dans le bon sens. Il y a des milliers et des milliers d'emplois qui se créent. Je sais que cela lui fait mal au cœur. Il n'aime pas les bonnes nouvelles.

M. Hovdebo: Règlement!

M. Mulroney: Je puis lui garantir que le gouvernement progressiste-conservateur n'a pas de leçons à recevoir ...

M. Riis: Répondez à la question!

M. Mulroney: ... du NPD pour ce qui est de protéger les emplois des Canadiens et des Québécois.

Des voix: Bravo!

* * *

LE CENTRE NATIONAL DES ARTS

LA RECOMMANDATION DU GROUPE DE TRAVAIL AU SUJET DE LA GESTION DU CENTRE À L'AVENIR

M. Barry Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur le Président, j'ai deux questions à poser au vice-premier ministre.

M. le Président: Une seule.

M. Gauthier: Vous n'avez droit qu'à une seule question.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Dans ce cas, il vaudrait mieux donner la parole à celui qui n'en a qu'une. A l'ordre. Le député d'Ottawa-Carleton.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Je fais de mon mieux, monsieur le Président. Ma question s'adresse au vice-premier ministre et concerne un rapport sur le Centre national des arts, publié récemment. Il s'agit, j'insiste, du Centre «national» des arts. Compte-t-il, lui ou son gouvernement, accepter la recommandation du groupe de travail Handleman et remettre le Centre national des arts aux municipalités de la région ou à la Commission de la capitale nationale?

M. Fulton: Il sème la peur.

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, dans le cadre de la révision des programmes commandée par le premier ministre en septembre de l'année dernière, quelque 19 groupes de travail comprenant 102 personnes du secteur privé et un

nombre à peu près équivalent de fonctionnaires nous ont présenté des centaines et des centaines ...

M. Broadbent: Jusqu'à 300.

M. Nielsen: ... de solutions de rechange, d'options et de suggestions en vue de régler les problèmes très réels que pose le vaste éventail des programmes ayant été examinés. Le cabinet étudie chaque question individuellement. En temps et lieu, nous annoncerons les décisions ...

M. Gauthier: Cela suffit, Erik.

M. Nielsen: ... ainsi que l'ont fait hier le ministre des Travaux publics et le président du Conseil du Trésor, à propos de l'ingénieuse décision qui consiste à rationaliser notre gestion immobilière.

Des voix: Bravo!

* * *

LE CANADIEN NATIONAL

LES LICENCIEMENTS À MONCTON

M. Fernand Robichaud (Westmorland-Kent): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le ministre a déclaré en réponse à une de mes questions, le 9 octobre dernier, que les licenciements du CN à Moncton s'expliquaient par une baisse du trafic ferroviaire et qu'il espérait que les employés ne resteraient pas en disponibilité très longtemps. Dans ce cas, pourquoi 140 des 225 employés mis en disponibilité ont-ils été informés que leur licenciement était permanent? Ce ne sont pas de bonnes nouvelles, monsieur le premier ministre.

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, le député est pleinement au courant de la baisse du trafic ferroviaire du CN et de la nécessité d'adapter les effectifs à la charge de travail.

Mme Copps: Vous êtes trop occupé à arrêter des gens.

Des voix: Chut!

M. Mazankowski: Le CN est en train de faire une évaluation interne de ses besoins en matière d'entretien. J'imagine que cette évaluation sera terminée au début de la nouvelle année. Nous pourrions alors examiner diverses possibilités. De toute façon, je prends note des instances présentées par le député et je les transmettrai à la direction du CN, tâche dont le député de Moncton s'acquitte déjà fort bien, monsieur le Président.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE GARANTIR LA PROTECTION DES EMPLOIS

M. Fernand Robichaud (Westmorland-Kent): Monsieur le Président, l'incertitude règne à Moncton pour l'instant. Plus de 1,000 emplois sont en jeu. Quand le ministre prendra-t-il position à ce sujet et garantira-t-il à ces travailleurs de Moncton que leurs emplois seront protégés? Ce serait une très bonne nouvelle, monsieur le ministre.